



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023

ID : 081-218101632-20230412-2023_DEL33-DE



Séance du 12 AVRIL 2023

2023 / 02 / 20

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

| | |
|-------------|------|
| EN EXERCICE | : 33 |
| PRESENTS | : 22 |
| REPRESENTES | : 11 |
| ABSENT | : 00 |
| VOTANTS | : 33 |

Date de Convocation : 05 Avril 2023

Date d'Affichage : 05 Avril 2023

Secrétaire de Séance : Michel BERBESSOU

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy.

Etaient absents représentés :

ALBERT Corine par Agnès MAUREL
ROQUES Christine par Laurent MONNIER
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par Karine LOUP
CHABBERT Cécile par Janine BARENS
ASSÉMAT Clothilde par André AMALRIC
CAUQUIL Fabrice par Wilfried PÉNÉLA
MARTY-MARINONE Evelyne par Séverine ARMERO
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL
CARAGUEL Fabienne par Françoise ROUQUETTE
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT
CÈNES Frédéric par Olivier FABRE

OBJET : Aide à la rénovation de façades, vitrines et menuiseries

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 29 Juin 2022 mettant en place un nouveau système d'aide à la rénovation de façades, menuiseries/ ferronneries, zinguerie, devantures commerciales, toitures (*uniquement sur Hautpoul*) à compter du 1^{er} janvier 2023 et instaurant un dispositif exceptionnel concernant les immeubles donnant sur la

rivière l'Arnette, un nouveau périmètre identique à celui
Remarquable et un nouveau règlement,

VU l'avis favorable de la commission DIA/Façades pour l'ensemble des
dossiers instruits depuis le dernier Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission
Municipale « *Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme,
foncier, ruralité, environnement* » du 05 avril 2023 ;

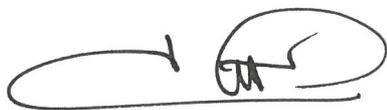
DECIDE, après en avoir délibéré, d'accorder l'aide financière indiquée ci-
dessous aux personnes dont le nom suit :

| | |
|---|-----------------|
| Mme Béatrice et M. Alain TOURNIER (toiture) | 2.299 € |
| M. Jean VIGUIER (façade) | 515 € |
| Fondation Armée du Salut (menuiseries et façade) | 15.000 € |
| Mme Audrey GAZON (menuiseries) | 1.720 € |
| Sci les Jolies Malinelles (menuiseries et façade) | 7.500 € |
| TOTAL | 27.034 € |

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance



Michel BERBESSOU



Le Maire,



Olivier FABRE.

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*